

Savoir prendre la parole en public (Filière droit)

Description du contenu de l'enseignement :

Exercices portant sur la voix, le geste, le phrasé, la respiration, la gestion du trac, l'improvisation visant à développer l'aisance, travail de la parole semi-improvisée. Relation au public, contact et intéraction.

Compétence à acquérir :

Préparer une argumentation structurée, improviser après avoir préparé, s'exprimer de façon rigoureuse et aisée, convaincre en argumentant ses positions, respecter un délai imparti.

Mode de contrôle des connaissances :

Prise de parole individuelle de 7 minutes (+ Prise en compte de la participation pendant les séances).

Document susceptible de mise à jour - 18/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16